



École de formation des sous-officiers de l'Armée de l'air et de l'espace  
(ÉFSOAAE)

## **RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

### **TECHNICIEN DE MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE**

**Options :**

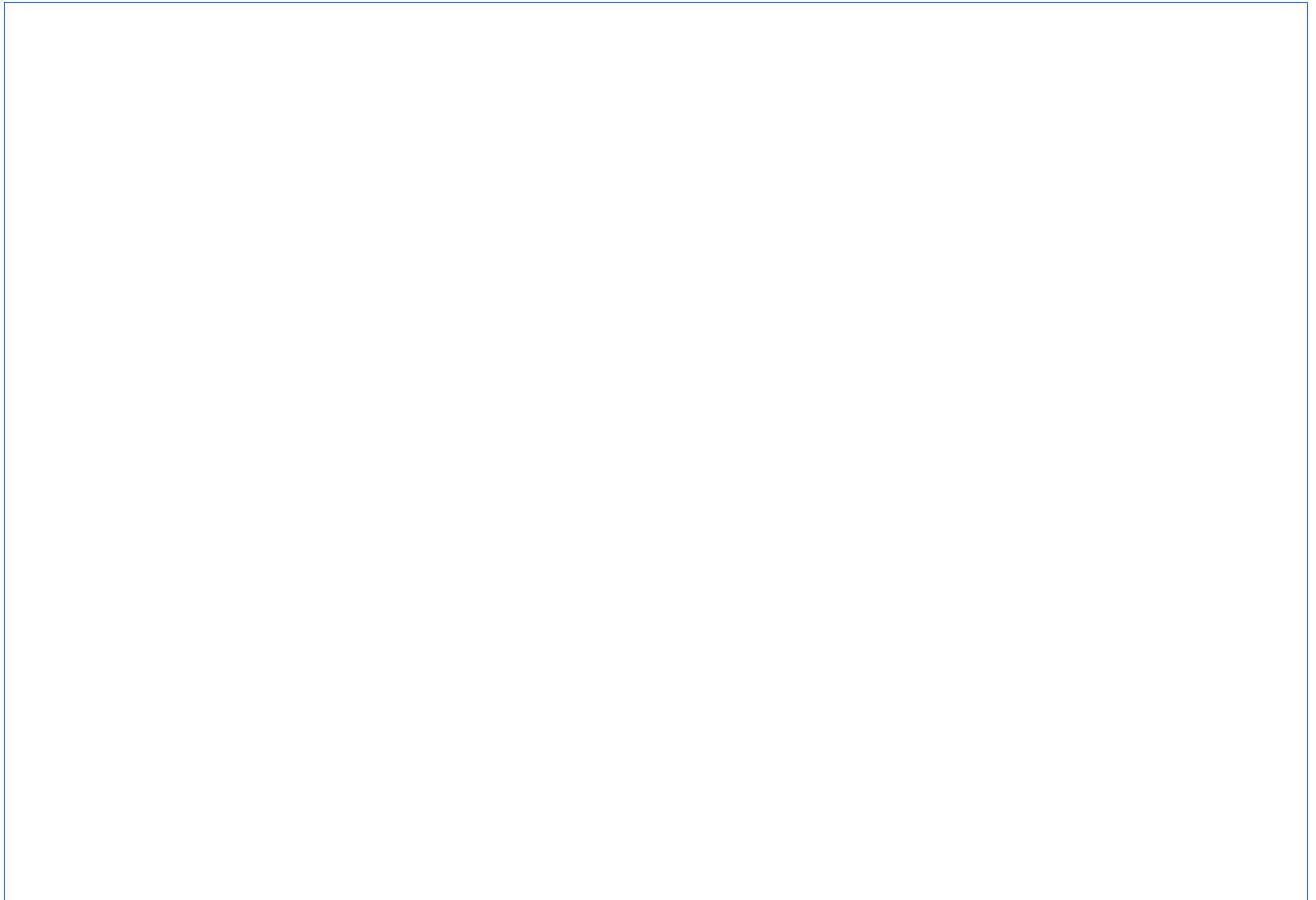
**Systemes**

**Avionique**

**Survie et système d'armes**

**Niv 4**

**Code NSF 253r**



RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Mettre en œuvre un aéronef.

Ce technicien effectue la mise en œuvre des aéronefs « en ligne ». Il prépare les appareils en fonction des missions qu'ils doivent réaliser (avitaillement, opération simple d'entretien, ...). Le changement de configuration de l'aéronef dépend de la mission de l'aéronef et également du domaine d'intervention : systèmes (ex : préparation de la cellule...), avionique (ex : configuration ...) ou survie et système d'armes (ex : pylône armement ...). Les opérations de configuration peuvent être réalisées avant le départ de l'aéronef ou à l'issue d'une opération de maintenance. De plus, ce technicien réalise les opérations de contrôle avant et après chaque vol.

1.1 Réalisation des opérations de contrôle avant vol et après vol.	Utiliser la documentation technique en français ou en anglais.	<b>Voie formative :</b> Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation réalistes et concrètes sur des aéronefs en ligne.	La documentation est utilisée, correctement choisie et à jour.
	Inspecter visuellement les zones de l'aéronef lors des différentes visites.		Le contenu de la documentation en français ou en anglais est compris.
	Présenter au pilote l'ensemble des points vitaux vérifiés lors des visites (tour aéronef) * option systèmes.		Le déroulé du circuit de visite est parfaitement suivi. Les éventuels dysfonctionnements et anomalies sont détectés.
	Assurer le départ, le déplacement et l'arrivée de l'aéronef au sol en utilisant les gestes conventionnels. * option systèmes.		Les éléments vitaux à identifier sont présentés au pilote de manière exhaustive.
	Retirer ou mettre en place les organes de sécurité (broches, épingles, campement...).		Les gestes conventionnels sont parfaitement maîtrisés conformément aux normes en vigueur
		<b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	Le rôle des organes de sécurité est compris. Leur vérification est scrupuleusement suivie. Les consignes de manipulation sont suivies et parfaitement respectées (saisines, campement).

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
1.2 Configuration et préparation de l'aéronef en fonction de ses missions.	Prendre en compte la demande d'intervention au travers des consignes du responsable hiérarchique et du système d'information.	<p><b>Voie formative :</b> Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation réaliste et concrète sur des aéronefs en ligne</p> <p><b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.</p>	Les consignes données par le supérieur hiérarchique sont totalement assimilées. Un complément d'information est judicieusement demandé en cas de besoin. La démarche de connexion au SI est parfaitement acquise. Les ordres d'exécution extraits du SI sont bien compris.
	Exploiter la documentation technique en français ou en anglais.		La documentation en français ou en anglais est choisie en adéquation avec l'opération et la mise à jour est vérifiée. Si nécessaire, le SI est correctement utilisé. Le contenu de la documentation est appliqué.
	Configurer et équiper l'aéronef en fonction de la mission.		Les procédures de configuration des aéronefs sont appliquées. Les actions de mise en configuration sont réalisées de manière autonome. Les opérations hors compétences sont identifiées.
	Utiliser les moyens de manœuvre sur la plateforme.		Les différentes zones aéronefs sont identifiées. La détention d'habilitations et d'autorisations d'utilisation des moyens spécifiques à la plate-forme sont bien pris en compte.
	Utiliser l'outillage standard et spécifique.		La validité de l'outillage est vérifiée. L'outillage est adapté aux différentes actions et est utilisé conformément aux règles de l'art.
	Contrôler visuellement la bonne configuration de l'aéronef ou à l'aide des indicateurs de fonctionnement.		Les remontées d'informations sur les indicateurs sont identifiables et identifiées. Les anomalies sont immédiatement identifiées selon l'aéronef.
	Effectuer des opérations d'avitaillement en carburant, huile, hydraulique.*option systèmes.		Les procédures d'avitaillement sont parfaitement connues et effectuées. Les différentes classes de carburants et de lubrifiants sont totalement identifiées (type et péremption)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

	Réaliser les opérations simples d'entretien sur les aéronefs en piste (ou en ligne).		Les opérations de maintenance qualifiées de simples sont réalisées convenablement.
	Mettre en place les dispositifs pyrotechniques et d'autoprotection des aéronefs (munitions, leurres, lignes de mise à feu...). *option survie et système d'armes.		Les règles de sécurité pyrotechniques sont maîtrisées dans le périmètre d'action. Les procédures de mise en place sont rigoureusement respectées.
	Assurer la traçabilité de ses actions en prenant en compte les normes de navigabilité.		La documentation est clairement et précisément renseignée en français ou en anglais. L'utilisation éventuelle du SI associé est maîtrisée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 2 : OPTION SYSTÈMES

#### Réaliser la maintenance préventive et corrective sur aéronef ou sous-ensemble d'aéronef dans le domaine systèmes

Ce technicien effectue la maintenance préventive ou corrective dans le domaine « systèmes » : Génération, distribution et utilisation des différentes énergies embarquées (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatique...) assurant les différentes fonctions de l'aéronef (cellule et moteur) : le système de propulsion / à hélice / les circuits de carburant et lubrification / les systèmes de génération et de distribution électrique / le dispositif d'atterrissage / les systèmes de régulation / le système de démarrage .

2.1 Préparation d'une intervention technique dans le cadre d'une maintenance préventive, corrective ou de contrôles.	Prendre en compte la demande d'intervention au travers des consignes du responsable hiérarchique et du système d'information.	<p><b>Voie formative :</b></p> <p>Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation pratique.</p> <p>Ces travaux de synthèse mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire en situation réaliste et concrète sur des aéronefs ou sous-ensembles d'aéronef.</p>	Les consignes données par le supérieur hiérarchique sont totalement comprises et appliquées. Un complément d'information est judicieusement demandé en cas de besoin. La démarche de connexion au SI est parfaitement acquise. Les ordres d'exécution extraits du SI sont bien compris.
	Exploiter la documentation technique en français ou en anglais.		La documentation en français ou en anglais est choisie en adéquation avec l'opération et la mise à jour est vérifiée. Si nécessaire, le SI est correctement utilisé. Le contenu de la documentation est appliqué.
	Inventorier et collationner les rechanges, outillages et ingrédients nécessaires pour l'intervention.		Les rechanges sélectionnés sont conformes aux besoins de l'intervention. La validité de l'outillage et la conformité des ingrédients sont vérifiées.
	Participer à la coordination des travaux avec les autres spécialistes.		Les travaux des différents intervenants sont bien pris en compte.
2.2 Réalisation des opérations de maintenance du domaine systèmes	Appliquer les procédures prévues sur la documentation dans le cadre d'une intervention.	<p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	Le déroulé de la procédure de l'intervention est assimilé et convenablement appliqué.
	Participer à déterminer les causes de dysfonctionnement d'un ensemble ou d'un équipement.		Le fonctionnement général des ensembles est connu. Les dysfonctionnements flagrants sont détectés.
	Réaliser les opérations de dépose et de pose des systèmes de génération.		L'outillage est adapté aux différentes actions et est utilisé conformément aux règles de l'art. La procédure de maintenance est scrupuleusement appliquée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			La dépose et la pose de la pièce sont réalisées avec précision et minutie.
	Réaliser les opérations de dépose et de pose du domaine cellule et moteur.	<b>Voie formative :</b> Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation pratique. Ces travaux de synthèse mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire en situation réaliste et concrète sur des aéronefs ou sous-ensembles d'aéronef.	L'outillage est adapté aux différentes actions et est utilisé conformément aux règles de l'art. La procédure de maintenance est scrupuleusement appliquée. La dépose et la pose de la pièce sont réalisées avec précision et minutie.
	Utiliser les moyens de manutention et de servitude.		L'organisation des différentes zones aéronefs est connue. La détention d'habilitations et d'autorisations pour l'utilisation des moyens servitude et ceux spécifiques à la manutention sont bien pris en compte.
	Participer aux opérations logistiques.		Le matériel "mauvais état" est correctement identifié et conditionné. La procédure de mise à jour documentaire et éventuellement l'enregistrement dans le SI est connue.
2.3 Réalisation des tests de fonctionnements suite à une opération de maintenance ou à une demande de contrôle dans le domaine systèmes et interpréter les résultats.	Vérifier la prise en compte de l'équipement installé par le système centralisé de l'aéronef.	<b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	Les remontées d'informations sur les indicateurs sont identifiables et identifiées. Les anomalies sont immédiatement identifiées selon l'aéronef.
	Effectuer les essais/tests de bon fonctionnement d'un ensemble ou d'un sous-ensemble dans le respect des procédures en vigueur.		Les procédures de tests de bon fonctionnement sont scrupuleusement appliquées et sont conformes à la documentation.
	Interpréter les résultats des tests effectués et des indicateurs en comparaison des valeurs prévues.		Les valeurs des tests sont correctement exploitées.
	Rendre compte des actions menées et participer aux opérations administratives de maintien de navigabilité.		Les comptes rendus aux supérieurs sont exhaustifs, clairs et opportuns.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 2 OPTION AVIONIQUE:  
Réaliser la maintenance préventive et corrective sur aéronef ou sous-ensemble d'aéronef dans le domaine avionique**

Ce technicien effectue la maintenance préventive ou corrective dans le domaine avionique : calculateurs centraux / systèmes de transmission de données, de maintenance centralisée, de visualisation, de guerre électronique / équipements divers et plurifonctionnels / systèmes de signalisation, câblage électrique.

2.1 Préparation d'une intervention technique dans le cadre d'une maintenance préventive, corrective ou de contrôles.	Prendre en compte la demande d'intervention au travers des consignes du responsable hiérarchique et du système d'information.	<p><b>Voie formative :</b> Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation pratique. Ces travaux de synthèse mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire en situation réaliste et concrète sur des aéronefs ou sous-ensembles d'aéronef.</p>	Les consignes données par le supérieur hiérarchique sont totalement comprises et appliquées. Un complément d'information est judicieusement demandé en cas de besoin. La démarche de connexion au SI est parfaitement acquise. Les ordres d'exécution extraits du SI sont bien compris.
	Exploiter la documentation technique en français ou en anglais.		La documentation en français ou en anglais est choisie en adéquation avec l'opération et la mise à jour est vérifiée. Si nécessaire, le SI est correctement utilisé. Le contenu de la documentation est appliqué.
	Inventorier et collationner les rechanges, outillages et ingrédients nécessaires pour l'intervention.		Les rechanges sélectionnés sont conformes aux besoins de l'intervention. La validité de l'outillage et la conformité des ingrédients sont vérifiées.
	Participer à la coordination des travaux avec les autres spécialistes.		Les travaux des différents intervenants sont bien pris en compte.
2.2 Réalisation des opérations de maintenance du domaine systèmes	Appliquer les procédures prévues sur la documentation dans le cadre d'une intervention.	<p><b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.</p>	Le déroulé de la procédure de l'intervention est assimilé et convenablement appliqué.
	Participer à déterminer les causes de dysfonctionnement d'un ensemble ou d'un équipement.		Le fonctionnement général des ensembles est connu. Les dysfonctionnements flagrants sont détectés.



RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
	<p>Réaliser les opérations de dépose et de pose de parties d'aéronefs du domaine avionique.</p> <p>Réparer et concevoir du câblage électrique ou optique dans le cadre d'un chantier.</p> <p>Utiliser les moyens de manutention et de servitude.</p> <p>Participer aux opérations logistiques.</p>	<p><b>Voie formative :</b> Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation pratique. Ces travaux de synthèse mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire en situation réaliste et concrète sur des aéronefs ou sous-ensembles d'aéronef</p>	<p>L'outillage est adapté aux différentes actions et est utilisé conformément aux règles de l'art. La procédure de maintenance est scrupuleusement appliquée. La dépose et la pose de la pièce sont réalisées avec précision et minutie.</p>	
2.3 Réalisation des tests de fonctionnements suite à une opération de maintenance ou à une demande de contrôle dans le domaine systèmes et interpréter les résultats.	Vérifier la prise en compte de l'équipement installé par le système centralisé de l'aéronef.		<p><b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.</p>	<p>Les éléments utilisés dans l'intervention sont choisis conformément à la documentation Le geste technique est réalisé conformément aux règles de l'art.</p>
	Effectuer les essais/tests de bon fonctionnement d'un ensemble ou d'un sous-ensemble dans le respect des procédures en vigueur.			<p>L'organisation des différentes zones aéronefs est connue. La détention d'habilitations et d'autorisations pour l'utilisation des moyens servitude et ceux spécifiques à la manutention sont bien pris en compte.</p>
	Interpréter les résultats des tests effectués et des indicateurs en comparaison des valeurs prévues.			<p>Le matériel "mauvais état" est correctement identifié et conditionné. La procédure de mise à jour documentaire et éventuellement l'enregistrement dans le SI est connue.</p>
	Rendre compte des actions menées et participer aux opérations administratives de maintien de navigabilité.	<p>Les remontées d'informations sur les indicateurs sont identifiables et identifiées. Les anomalies sont immédiatement identifiées selon l'aéronef.</p>		
			<p>Les procédures de tests de bon fonctionnement sont scrupuleusement appliqués et sont conformes à la documentation.</p> <p>Les valeurs des tests sont correctement exploitées.</p> <p>Les comptes rendus aux supérieurs sont exhaustifs, clairs et opportuns.</p>	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 2 : OPTION SURVIE ET SYSTÈME D'ARMES :**  
**Réaliser la maintenance préventive et corrective sur aéronef ou sous-ensemble d'aéronef dans le domaine survie et système d'armes**

Ce technicien effectue la maintenance préventive ou corrective dans le domaine survie et système d'armes : calculateurs centraux ; sièges éjectables / système d'autoprotection / systèmes de canaux de survie / système d'armement (canon, support, pylône) / boîtier d'interface.

2.1 Préparation une intervention technique dans le cadre d'une maintenance préventive, corrective ou de contrôles.	Prendre en compte la demande d'intervention au travers des consignes du responsable hiérarchique et du système d'information.	<p><b>Voie formative :</b></p> <p>Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation pratique.</p> <p>Ces travaux de synthèse mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire en situation réaliste et concrète sur des aéronefs ou sous-ensembles d'aéronef.</p>	Les consignes données par le supérieur hiérarchique sont totalement assimilées. Un complément d'information est judicieusement demandé en cas de besoin. La démarche de connexion au SI est parfaitement acquise. Les ordres d'exécution extraits du SI sont bien compris.
	Exploiter la documentation technique en français ou en anglais.		La documentation en français ou en anglais est choisie en adéquation avec l'opération et la mise à jour est vérifiée. Si nécessaire, le SI est correctement utilisé. Le contenu de la documentation est appliqué..
	Inventorier et collationner les rechanges, outillages et ingrédients nécessaires pour l'intervention.		Les rechanges sélectionnés sont conformes aux besoins de l'intervention. La validité de l'outillage et la conformité des ingrédients sont vérifiées.
	Participer à la coordination des travaux avec les autres spécialistes.		Les travaux des différents intervenants sont bien pris en compte.
2.2 Réalisation des opérations de maintenance du domaine systèmes	Appliquer les procédures prévues sur la documentation dans le cadre d'une intervention.	<p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	Le déroulé de la procédure de l'intervention est assimilé et convenablement appliqué.
	Participer à déterminer les causes de dysfonctionnement d'un ensemble ou d'un équipement.		Le fonctionnement général des ensembles est connu. Les dysfonctionnements flagrants sont détectés.
	Réaliser les opérations de dépose et de pose de parties d'aéronefs du domaine survie et système d'armes.		L'outillage est adapté aux différentes actions et est utilisé conformément aux règles de l'art. La procédure de maintenance est scrupuleusement appliquée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p><b>Voie formative :</b></p> <p>Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés et lors des mises en situation pratique.</p> <p>Ces travaux de synthèse mettent en œuvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire en situation réaliste et concrète sur des avions ou sous-ensembles d'avion.</p>	La dépose et la pose de la pièce sont réalisées avec précision et minutie.
	Réparer, rénover et échanger les pièces d'armement incriminées.		L'outillage est adapté aux différentes actions et est utilisé conformément aux règles de l'art. La procédure de maintenance est scrupuleusement appliquée. La dépose et la pose de la pièce sont réalisées avec précision et minutie.
	Utiliser les moyens de manutention et de servitude.		L'organisation des différentes zones avions est connue. La détention d'habilitations et d'autorisations pour l'utilisation des moyens servitude et ceux spécifiques à la manutention sont bien pris en compte.
	Contrôler l'aptitude présente et future des équipements de sécurité et de survie.		les équipements sont vérifiés, en conformité (qualité, validité) et en quantité.
	Participer aux opérations logistiques.		Le matériel "mauvais état" est correctement identifié et conditionné. La procédure de mise à jour documentaire et éventuellement l'enregistrement dans le SI est connue.
2.3 Réalisation des tests de fonctionnements suite à une opération de maintenance ou à une demande de contrôle dans le domaine systèmes et interpréter les résultats.	Vérifier la prise en compte de l'équipement installé par le système centralisé de l'avion.	<p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	Les remontées d'informations sur les indicateurs sont identifiables et identifiées. Les anomalies sont immédiatement identifiées selon l'avion.
	Effectuer les essais/tests de bon fonctionnement d'un ensemble ou d'un sous-ensemble dans le respect des procédures en vigueur.		Les procédures de tests de bon fonctionnement sont scrupuleusement appliqués et sont conformes à la documentation.
	Interpréter les résultats des tests effectués et des indicateurs en comparaison des valeurs prévues.		Les valeurs des tests sont correctement exploitées.
	Rendre compte des actions menées et participer aux opérations administratives de maintien de navigabilité.		Les comptes rendus aux supérieurs sont exhaustifs, clairs et opportuns.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Garantir la sécurité des opérations en environnement aéronautique

Dans les toutes étapes des travaux de mise en œuvre ou de maintenance, le technicien prend en compte des risques en matière d'HSCT de sécurité aérienne et de sécurité informatique.

3.1 Application de la réglementation en matière de HSCT.	Assurer la mise en sécurité de la zone d'intervention d'un aéronef ou d'un sous ensemble.	<p><b>Voie formative :</b> Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés spécifiques. Le domaine de la prévention des risques est évalué lors des mises en situation pratique sur les aéronefs ou sous-équipements d'aéronef.</p> <p><b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.</p>	La zone de sécurité est parfaitement délimitée et aménagée conformément à la réglementation plateforme du lieu d'intervention.
	Organiser sa zone de travail dans le respect des règles de sécurité en prenant en compte les caractéristiques du site d'intervention (installations d'énergie, compatibilité, ...).		A l'intérieur de la zone de travail, les équipements sont organisés de manière fonctionnelle, sécurisante et dans le respect de la procédure d'intervention.
	Appliquer les règles de travail en hauteur.		Les règles de travail en hauteur sont appliquées.
	Mettre en œuvre les produits et ingrédients dans le respect des normes de sécurité.		Les pictogrammes de danger sont parfaitement identifiés et les fiches de données de sécurité sont utilisées à bon escient. Les conditions de stockage sont respectées.
	Utiliser les équipements de protection individuelle ou collective, après vérification de leur conformité.		Les EPC sont utilisés au besoin. les EPI sont utilisés à bon escient et conformément à la consigne d'utilisation.
	Appliquer les principes de gestes et postures sur le poste de travail.		Les gestes et postures sont exécutés conformément aux exigences de l'intervention.
Appliquer les règles de sécurité pyrotechnique. *option survie et système d'armes	Les règles sont comprises et parfaitement appliquées.		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
3.2 Prévention des risques en terme de sécurité aérienne.	Se conformer aux procédures et aux règles de maintien de la navigabilité.	<p><b>Voie formative :</b></p> <p>Les évaluations sont réalisées lors des tests écrits, des travaux dirigés spécifiques.</p> <p>Le domaine de la prévention des risques est évalué lors des mises en situation pratique sur les aéronefs ou sous-équipements d'aéronef.</p> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	Les règles de base du maintien de la navigabilité sont comprises en fonction de l'emploi tenu.
	Identifier les risques et proposer à la hiérarchie des solutions pour y faire face.		La capacité à identifier les risques est effective. Les propositions pour pallier les risques sont judicieuses.
3.3 Prévention des risques cyber et protéger les systèmes d'information.	Appliquer la politique de sécurité informatique de l'organisme.		Les règles de sécurité sont appliquées scrupuleusement en fonction du domaine d'emploi. Les règles de déontologie de l'institution sont appliquées.
	Veiller à la sécurité des systèmes d'information.		Les consignes de confidentialité sont respectées.
	Mettre en œuvre les ACSSI (mise à la clé). *option avionique		Les consignes de confidentialité sont respectées.
3.4 Mise en œuvre de la lutte contre les sinistres.	Mettre en place les premiers moyens de secours ou de lutte contre les sinistres.		Les moyens de secours sont correctement choisis et positionnés en fonction du lieu d'intervention. Les classes des extincteurs sont parfaitement identifiées.
	Vérifier l'intégrité et la validité des extincteurs.		Les extincteurs non conformes sont détectés.
	Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie.		L'utilisation des moyens de lutte contre les incendies est maîtrisée.
	Effectuer les gestes de premiers secours.		Les principes de premiers secours sont totalement acquis.